



Rentrée

COLLÈGE

2026

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez au LIKÈS LA SALLE en y inscrivant votre enfant.

Vous trouverez ci-dessous un ensemble d'informations pratiques. Des informations complémentaires vous seront communiquées à la rentrée.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos enfants, un excellent été et de très belles vacances. Nous aurons le plaisir de vous retrouver à la rentrée pour cette nouvelle année scolaire.

Xavier MOËNNER
Directeur



Rentrée des classes

Accueil	6 ^{ème}	Mardi 1 ^{er} septembre, à 09h00	<i>Fin des cours à 15h10.</i>
	5 ^{ème} - 4 ^{ème} - 3 ^{ème}	Mercredi 2 septembre, à 08h10	



Horaires des cours

Du
lundi
au
vendredi

Matin

08h10 – 09h00
09h00 – 09h50
Récréation
10h10 – 11h00
11h00 – 11h50

Après-midi

13h30 – 14h20
14h20 – 15h10
Récréation
15h30 – 16h20
16h20 – 17h10

Un emploi du temps précis sera remis à chaque élève le jour de la rentrée.



Rencontre parents-professeurs

Une réunion de rentrée est programmée avec l'équipe pédagogique, à **18h30**, le :

6^{ème}	Lundi 07 septembre
5^{ème}	Jeudi 10 septembre
4^{ème}	Lundi 14 septembre
3^{ème}	Mardi 15 septembre



Présentation des responsables pédagogiques et éducatifs du Collège



GICQUEL Béatrice
Directrice des Etudes Collège



HOURCADE Annaïg
Responsable du niveau 6^{ème}



PLOUHINEC Philippe
Responsable Vie scolaire
☎ 02.98.95.52.63



MARTOT-THOMAS Gabrielle
Responsable des niveaux 5^{ème} - 4^{ème}



SALIOU Hélène
Animatrice en pastorale



GUENNEUGUES Béatrice
Responsable du niveau 3^{ème}



GRAGNIC Gaëlle
Responsable internat
☎ 02.98.95.52.94



Internat

internat@likes.org

Les internes pourront s'installer le :

- Jeudi 27 août de 15h30 à 18h00
- Mardi 01 septembre de 08h00 à 10h00 ou de 13h00 à 14h00
- Mercredi 02 septembre de 07h40 à 09h00

Un protège-matelas imperméable (0.90 x 1.90 m), un drap housse, un oreiller, une couette et housse de couette (avec parure de rechange), sont nécessaires pour équiper le lit.

Il faut également prévoir des serviettes, le nécessaire de toilette, des chaussons et un cadenas pour l'armoire. Un chèque de caution de 15 € sera demandé à la remise des clefs.



Accueil – Communication

Les bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 08h00 à 17h30, et de 08h00 à 17h00 le vendredi, sauf le mercredi de 08h00 à 12h00.

Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone ou par l'intermédiaire de votre enfant.

La communication avec les familles se fera principalement par Pronote (espace parents). En cas d'urgence, elle peut se faire par mail. Si vous ne recevez pas nos mails, merci de vérifier dans votre boîte de courrier indésirable et nous ajouter dans les contacts fiables.



Espace numérique Pronote

Vous y trouverez un cahier de textes pour vous informer du travail personnel et des devoirs à faire à la maison, ainsi que les résultats des évaluations. Vous pourrez également éditer vous-même des certificats de scolarité. Nous vous encourageons à télécharger l'application sur votre smartphone afin de recevoir les notifications.

Procédure de connexion

- ☞ se connecter sur www.likes.org > Espace numérique > Pronote > **Espace parents**
- ☞ bien respecter la saisie de l'identifiant et du mot de passe (majuscules/minuscules)

Pour les responsables qui n'ont pas encore personnalisé leur mot de passe, un rappel des codes sera transmis par mail début septembre.

Votre enfant recevra son code Pronote sur son adresse mail Likès début septembre.

En cas de problème de connexion, veuillez suivre la procédure indiquée en bas de la fenêtre de connexion (« Récupérer son identifiant et mot de passe » ou transmettre un mail à direction@likes.org).



Assurance scolaire

Une assurance scolaire est souscrite pour tous les élèves du Likès sans frais supplémentaire. Afin de prendre connaissance de l'ensemble des termes du contrat, nous vous invitons à consulter le site internet www.assurances-fec.org (Accès Client > Espace Particuliers > Code accès : fec80820). La notice d'information et l'attestation scolaire d'assurance sont téléchargeables sur le site internet.





Frais de scolarité et bourses nationales

Les tarifs scolaires vous ont été communiqués lors de l'admission ou de la réinscription de votre enfant. Ces tarifs correspondent à un forfait annuel.

Une caisse de solidarité peut venir en aide aux familles confrontées à des difficultés pour subvenir aux frais de scolarité. Dans ce cas, prenez rendez-vous avec le Directeur ou l'Econome.

Une campagne de bourse se déroulera du **1^{er} septembre au 15 octobre 2026 inclus**. Tous les élèves qui souhaitent bénéficier d'une bourse à la rentrée devront déposer obligatoirement une demande de bourse, y compris les élèves déjà boursiers. Une information et les documents vous seront remis à la rentrée. Il n'y a pas d'étude automatique du droit à bourse.

Les élèves boursiers bénéficient d'un repas au montant de 2.50 € grâce à une aide du Conseil départemental.

Pour plus d'informations sur les bourses, accès au formulaire et au simulateur...

[Cliquer ICI](#)



Carte élève – Porte-monnaie électronique

Elle est attribuée en début d'année pour tout le cycle ; y figurent l'état-civil, la classe, le régime et la photo. L'élève doit l'avoir sur lui car elle peut lui être demandée aux contrôles (self, entrée de l'établissement, ...).

Cette carte permet :

- le passage au self,
- le pointage des retards,
- le règlement en ligne des repas pour les externes,
- l'approvisionnement du porte-monnaie et le paiement à la cafétéria.

Un espace numérique de paiement « Turbo Self » est associé à cette carte. Il est accessible par tout appareil connecté à internet (ordinateur, application INCB téléchargeable pour smartphones ou tablettes via Google Play ou Apple Store, borne fixe dans l'établissement).

Pour plus de renseignements...

[Cliquer ICI](#)



Règlement intérieur - Charte informatique

Ces documents sont consultables sur le [site Internet du Likès](#).

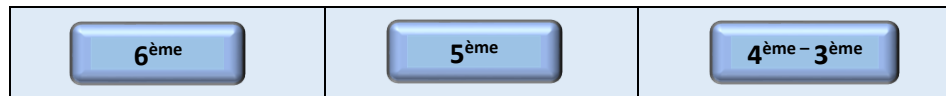
Le **règlement intérieur** : il importe que les parents soient informés de son contenu et le signent au moment de l'inscription. Parents et élèves doivent connaître les exigences de l'établissement et les règles de vie en commun.

La **charte informatique** précise les devoirs et obligations pour l'utilisation du numérique au sein de l'établissement. Toute connexion effectuée avec l'identifiant transmis engage la responsabilité de l'élève et vaut acceptation de la charte informatique.



Fournitures

Les manuels sont fournis par le Collège. La liste des fournitures vous a été communiquée en juin. La liste est également disponible en ligne :



Association des Parents d'Elèves du Likès (APEL)

Avec le dossier d'inscription ou de réinscription, vous avez reçu une présentation de l'association.

C'est grâce à votre adhésion que l'APEL du Likès soutient les voyages scolaires, finance des actions de prévention au collège (premiers secours, journées d'intégration...), permet à plusieurs projets d'élèves de voir le jour (projet SEGPA), soutient l'AS du Likès (achat de tonnelles...) et vous accompagne dans la scolarité de vos enfants à travers diverses conférences et animations (Parents-Enfants Duo Gagnant en novembre, animation de grimpe encadrée dans les arbres en 2026...).

Afin de garder le lien entre parents, deux parents-correspondants sont élus par classe pour représenter les familles tout au long de l'année. Si vous souhaitez être l'un d'eux : portez-vous candidat(e) lors de la rencontre parents-professeurs de début d'année. Les parents délégués de niveau sont de droit membre de l'APEL du Likès.

*Date à retenir, le **lundi 05 octobre** au Likès :*
Rencontre des parents correspondants et Assemblée générale de l'APEL



Protection des données personnelles des élèves et des responsables légaux

La protection de votre vie privée et de celle de votre enfant est, pour nous, d'une importance capitale. Afin de pouvoir remplir nos missions d'enseignement, l'inscription d'un élève dans l'Établissement nous amène à traiter un ensemble d'informations que vous nous aurez fournies ou qui nous seront communiquées dans le cadre du cursus scolaire. Ces informations constituent des Données à Caractère Personnel.

L'établissement prend les mesures techniques, physiques, légales et organisationnelles appropriées qui sont en conformité avec les lois en matière de vie privée et de protection des données applicables. Le transfert de données à des tiers se fait à des fins non commerciales et limitées au bon suivi de la scolarité de votre enfant (administration, collectivités, supports de communication de l'établissement...).

Vous disposez de droits par rapport aux données que nous avons collectées à votre sujet et au sujet de votre enfant (droit à l'information, rectification, effacement, opposition, portabilité des données, etc...).

Pour exercer ces droits ou tout renseignement complémentaire, il vous suffit d'adresser un courriel à rgpd@likes.org, dans lequel vous mentionnez précisément l'objet de votre demande. Cette demande devra être accompagnée d'une copie recto/verso de votre carte d'identité.